

# Le don d'organes en cas de décès aux soins intensifs



**Un de vos proches est aux soins intensifs et vous envisagez le don d'organes à son décès. Cette fiche explique comment cela se passe pour vous aider à prendre une décision.**

## Pourquoi choisir le don d'organes ?

Au Québec, des centaines de personnes sont sur une liste d'attente pour une greffe. Les donneurs sont rares. À peine 1 % des décès à l'hôpital peuvent mener à un don d'organes.

Chaque personne qui donne ses organes sauve jusqu'à 8 vies. Ce geste généreux peut donner du réconfort aux proches du donneur.

## Que faire si je ne connais pas les volontés de mon proche ?

Si vous ne savez pas si votre proche voulait faire un don d'organes, vous avez 2 options :

- > Voyez si votre proche a signé et collé l'autocollant pour autoriser le don d'organes au dos de sa carte d'assurance maladie.
- > L'équipe de soins peut vérifier si votre proche est inscrit à un registre pour autoriser le don d'organes (au Québec : à la Chambre des notaires ou à la Régie de l'assurance maladie).

Si votre proche n'a inscrit ses volontés nulle part, la décision d'autoriser ou non le don d'organes vous revient.



## Qu'est-ce qui se passe lorsque la famille consent au don d'organes ?

- > Une infirmière de liaison de Transplant Québec vous rencontre dans une pièce à part. Elle répond à toutes vos questions.
- > Entre-temps, votre proche reste dans sa chambre aux soins intensifs. L'équipe de soins veille sur lui. Elle vous informe de tous les développements.
- > Votre proche passe certains tests pour vérifier l'état de ses organes : échographies, rayons X, prises de sang, etc.

**Même si les organes ne peuvent pas être donnés, l'infirmière de liaison reste à vos côtés jusqu'à la fin pour vous offrir du soutien.**

- > L'équipe de soins vous prévient lorsque votre proche part en salle d'opération pour qu'on prélève ses organes. Selon le cas, il peut s'écouler jusqu'à 72 heures entre le décès et le prélèvement.
- > Avec votre accord, Transplant Québec fait un suivi avec vous dans les 24 heures après les greffes pour vous dire si elles ont bien eu lieu.

## Pourrai-je savoir qui a reçu les organes de mon proche?

Non. Comme le don d'organes est confidentiel, Transplant Québec ne peut pas vous dire qui a reçu les organes. Toutefois, on vous dira quels organes votre proche a donnés. Vous pourrez aussi envoyer des cartes aux receveurs par le biais de Transplant Québec. Voir les ressources utiles à la fin de la fiche.

## Est-il possible de faire un rituel de fin de vie?

Oui. Vous pouvez faire un rituel de fin de vie avant que votre proche parte pour la salle d'opération.

Notez que les enfants sont les bienvenus aux soins intensifs. Voir leur proche en fin de vie ou décédé peut les aider à vivre leur deuil.

**Des cérémonies sont organisées chaque année en l'honneur des donneurs et de leur famille. Vous pouvez y participer si vous le voulez.**

## Le corps de mon proche pourra-t-il être exposé?

Oui. Même après un don d'organes, le corps de votre proche peut être exposé. Il n'y aura sur lui aucune trace visible des opérations.

## Quel soutien puis-je avoir?

Le personnel des soins intensifs et l'infirmière de liaison vous épaulent tout au long du processus. N'hésitez pas à leur parler si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'aide.

De plus, une rencontre peut être organisée avec un psychologue, une travailleuse sociale ou un intervenant en soins spirituels, selon vos besoins. Parlez-en à l'équipe de soins si cela vous intéresse pour vous-même ou pour votre enfant.

Enfin, l'infirmière de liaison vous appelle 2 mois après le décès de votre proche pour vous offrir du soutien.

## À qui parler pour avoir de l'aide ou poser des questions?

Pour toute question au sujet de l'état de votre proche, contactez l'infirmière au chevet.

> **514 890-8000, poste :** .....

Si vous avez des questions au sujet du don d'organes, contactez l'infirmière de liaison.

> **514 890-8000, poste 25718**

Pour toute autre question, vous pouvez joindre l'unité des soins intensifs en tout temps.

Tél. : .....



### RESSOURCES UTILES

Transplant Québec :

> **1 855 373-1414**

> **transplantquebec.ca**

Pour savoir comment envoyer des cartes de vœux aux receveurs, cliquez sur l'onglet Famille de donneur → Donner ou recevoir des nouvelles.

Il existe d'autres fiches santé produites par le CHUM. Demandez lesquelles pourraient vous convenir.



Vous pouvez aussi les consulter directement sur notre site **chumontreal.qc.ca/fiches-sante**

*Le contenu de ce document ne remplace d'aucune façon les recommandations faites, les diagnostics posés ou les traitements suggérés par votre professionnel de la santé.*

Pour en savoir plus sur le Centre hospitalier de l'Université de Montréal **chumontreal.qc.ca**